

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

N° DE DIVISION : 01-Montréal  
N° DE COUR : 500-11-066597-259  
N° DE DOSSIER : 41-3311669

C O U R S U P É R I E U R E  
(Chambre Commerciale)  
*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

---

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION  
DE :

**BOUTIQUE LE PENTAGONE INC.**, personne morale légalement constituée en vertu des Lois canadiennes, ayant son siège social au 3500-800, rue du Square-Victoria, Montréal, Québec, H3C 0B4

Débitrice

- ET -

RICHTER INC.

Syndic

---

PREMIER RAPPORT DU SYNDIC SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES ET DES FINANCES DE LA  
DÉBITRICE, EN RELATION AVEC LA DEMANDE DE PROROGATION DE DÉLAI ET LE DÉPÔT DE  
DIRECTIVES DE VENTE  
(Paragraphes 50.4(7) (b) (II) et 50.4 (9) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)  
12 janvier 2026

---

Richter Inc. (« **Richter** », ou le « **Syndic** »), en sa capacité de Syndic à l'Avis d'intention de faire une proposition (l'« **Avis** »), conformément à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** »), déposé par Boutique le Pentagone Inc. (« **Pentagone** », la « **Débitrice** », ou la « **Société** »), une personne morale insolvable, fait rapport au tribunal de ce qui suit.

## INTRODUCTION

1. Le 16 décembre 2025, la Société s'est mise sous la protection de la LFI en déposant l'Avis avec le Syndic. Une copie du certificat de dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition est jointe à l'**Annexe A**.
2. Le 18 décembre 2025, Richter a envoyé l'Avis par courrier régulier ou courriel à tous les créanciers de la Débitrice, tels qu'ils ont été définis par celle-ci et désignés à l'**Annexe B**.
3. Le 19 décembre 2025, la Débitrice a déposé auprès du Séquestre officiel l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse portant sur la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026 (les « **Projections** »), ainsi que son rapport requis en vertu du paragraphe 50.4(2)(c) de la LFI comprenant notamment les principales hypothèses posées dans l'établissement des Projections susmentionnées. Au même moment, le Syndic a déposé son rapport sur le caractère raisonnable des Projections en vertu du paragraphe 50.4(2)(c) de la LFI, lesquels sont tous désignés à l'**Annexe C**.

4. Le 12 janvier 2026, la Débitrice a déposé une requête dénommée *Requête visant à obtenir (i) une ordonnance prorogeant le délai pour déposer une proposition et (ii) une ordonnance approuvant les lignes directives relatives à la liquidation de l'inventaire de la débitrice* (la « **Première demande de prorogation** »), laquelle a été prévue pour audition le 15 janvier 2026.
5. Dans le cadre de la surveillance des affaires et des finances de la Débitrice, le Syndic a eu accès aux livres, registres et autres documents pertinents de la Débitrice.

## OBJET DE CE RAPPORT

6. L'objet de ce premier rapport du Syndic (le « **Premier Rapport** ») est de fournir au tribunal des informations en lien avec :
  - (i) Les renseignements généraux et la situation financière de la Société;
  - (ii) Les créanciers de la Société;
  - (iii) Les mesures de restructuration;
  - (iv) La performance financière et les projections de flux de trésorerie; et
  - (v) La requête de la Débitrice et les recommandations du Syndic.

## TERMES DE RÉFÉRENCE

7. À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans les présentes sont exprimés en dollars canadiens.
8. Pour préparer le présent Premier rapport, le Syndic s'est appuyé sur certaines informations financières non vérifiées préparées par les représentants de la Société, sur les livres et registres de la Débitrice, ainsi que sur des discussions avec les représentants de la Débitrice et son conseiller juridique (les « **Informations** »).
9. Sauf indication contraire dans le présent Premier rapport, le Syndic n'a ni vérifié, ni examiné, ni tenté de confirmer l'exactitude ou l'exhaustivité des Informations d'une manière qui serait conforme, en tout ou en partie, aux normes d'audit généralement reconnues (« **NAGR** ») prévues par le Manuel de CPA Canada et, par conséquent, le Syndic n'exprime aucune opinion ni autre forme d'assurance prévue par les NAGR à l'égard des Informations. Les Informations ont été fournies par la direction de la Société et seule la Société est responsable de leur exactitude.
10. Les informations financières prospectives utilisées dans le présent Premier rapport reposent sur les hypothèses des représentants de la Débitrice concernant des événements futurs; les résultats réels obtenus peuvent différer des Informations présentées, même si les hypothèses envisagées se réalisent, et ces écarts peuvent être importants. En conséquence, le Syndic n'offre aucune assurance quant à la réalisation des prévisions.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

11. Pentagone est une entreprise québécoise fondée en 1974 à Rimouski, spécialisée dans la vente de détail de vêtements.
12. La Société, composée de 46 boutiques à travers la province de Québec ainsi que d'une plateforme en ligne, emploie environ 250 employés à la date du dépôt de l'Avis.

13. La situation financière de Pentagone s'est détériorée au cours des dernières années. La Débitrice attribue ces difficultés financières et son manque de liquidité aux éléments suivants :

- (i) L'accumulation d'inventaire invendus provenant de la période de la pandémie de COVID-19, entraînant une baisse des ventes et limitant l'acquisition de nouveaux stocks;
- (ii) Une structure de coût demeurant élevée et non ajustée à la diminution des ventes; et
- (iii) L'augmentation des charges locatives.

14. Malgré de multiples mesures mises en place, la Société n'a pas réussi à retrouver la rentabilité.

15. Un sommaire des états financiers pour les exercices se terminant les 31 janvier 2024 et 2025 ainsi que pour les dix mois réels de février à novembre 2025 est présenté ci-dessous. Pentagone a généré des revenus de 13 M\$ pour la période, mais affiche une perte avant impôts de 2,5 M\$. Au cours des trois derniers exercices, la Société a cumulé une perte totale de 5,5 M\$, ce qui a nécessité le recours à sa marge de crédit ainsi qu'à des injections de capital provenant de la société mère (1,8 M\$ tel que présenté dans le bilan ci-dessous).

<b>Boutique le Pentagone Inc.</b>			
<b>État des résultats</b>	<b>Révisé</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel <sup>(1)</sup></b>
<b>En millions de \$ CA</b>	<b>F2024</b>	<b>F2025</b>	<b>F2026</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>20.5</b>	<b>17.8</b>	<b>13.0</b>
Coût des marchandises vendues	(7.4)	(6.9)	(5.1)
<b>Bénéfice Brut (\$)</b>	<b>13.1</b>	<b>11.0</b>	<b>7.9</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(14.1)</b>	<b>(12.9)</b>	<b>(10.4)</b>
<b>Bénéfices avant Impôts</b>	<b>(1.0)</b>	<b>(2.0)</b>	<b>(2.5)</b>

*Note 1: Reflète 10 mois de réels (février à novembre 2025).*

16. Le plus récent bilan interne, en date du 29 novembre 2025, est présenté ci-dessous :

<b>Boutique le Pentagone Inc.</b>		<b>Au</b>
		<b>29-Nov-25</b>
<b>En milliers de \$ CA</b>		<b>Non-vérifié</b>
<b>Actifs</b>		
<b>À court terme</b>		
Débiteurs		7
Avances aux actionnaires et autres avances		28
Stocks		4,459
Frais payés d'avance		33
<b>Total - Actifs à court terme</b>		<b>4,526</b>
Placements au coût		1
Immobilisations corporelles		969
<b>Total - Actifs</b>		<b>5,496</b>
<b>Passifs</b>		
Découvert bancaire		1,372
Créditeurs		3,492
Vacances à payer		546
Taxes de vente à payer		50
Cartes Cadeaux		137
Sommes dues à la société mère		1,759
<b>Total - Passifs</b>		<b>7,356</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions		1,472
Bénéfices non répartis		(3,332)
<b>Total - Passifs et capitaux propres</b>		<b>5,496</b>

17. Comme le démontre le tableau ci-dessus, les difficultés financières ont entraîné un niveau de passifs supérieur aux actifs, ce qui empêche la Société de respecter ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles.
18. Les actifs sont principalement constitués de stocks (4,5 M\$) et d'immobilisations corporelles (1 M\$). Nous notons que plus de la moitié des immobilisations corporelles sont constituées d'améliorations locatives.

## CRÉANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

19. À la date du dépôt de l'Avis, les livres et registres de la Société indiquaient les montants ci-dessous dus à ses créanciers. Le Syndic n'a toutefois pas été en mesure de valider ces informations à la date du présent rapport.

Boutique le Pentagone Inc.	Au
Liste des créanciers	16-Dec-25
En milliers de \$ CA	Non-Vérifié
Créancier garanti - BMO	2,072
Créanciers ordinaires	
Comptes payables et courus	3,514
Société mère	1,762
Salaires et vacances courus	275
Taxes de vente payables	51
	<hr/>
	<b>5,602</b>
<b>Total des créanciers</b>	<b>7,673</b>

### Créanciers garantis

20. La Banque de Montréal (« **BMO** »), seul créancier garanti, est couverte par une hypothèque de premier rang grevant tous les biens meubles, présents et futurs.
21. BMO et la Débitrice ont signé une convention de tolérance autorisant la Société à continuer d'utiliser ses facilités pendant la période de tolérance convenue entre les parties.

### Créanciers ordinaires

22. Les créanciers ordinaires sont principalement des comptes fournisseurs et des charges à payer liées aux locataires, aux fournisseurs d'inventaire et à quelques autres créanciers mineurs.
23. Nous notons également que les montants dus aux créanciers pourraient varier une fois la proposition déposée et le processus de réclamation instauré.

## LES MESURES DE RESTRUCTURATION

24. Depuis le dépôt de l'Avis, la Société a débuté la révision de ses opérations afin d'identifier des économies de coûts. Cette analyse inclut notamment la réduction des effectifs, dans le but d'adapter la structure organisationnelle aux niveaux actuels de ventes.
25. La Société a également amorcé un processus de liquidation, notamment des articles plus âgés et/ou à faible rotation, en transférant l'inventaire à liquider dans les magasins cibles et en transférant l'inventaire à forte valeur commerciale vers les magasins plus performants.
26. Durant l'extension de 45 jours, la Société prévoit aussi compléter les éléments suivants :
  - (i) Poursuivre la révision de ses opérations afin de mettre en œuvre des économies de coûts;
  - (ii) Continuer la liquidation de certains inventaires;
  - (iii) Réduire sa flotte de magasins en résiliant les baux des établissements déficitaires dans les prochains mois, suivant leur période de liquidation; et
  - (iv) Engager des discussions avec certains locataires pour négocier des concessions de loyer visant à assurer la viabilité et la pérennité de l'entreprise à long terme.
27. Afin d'assurer la conformité et la transparence durant le processus de liquidation, la Société demande l'approbation de directives relatives à la liquidation de l'inventaire de la Débitrice (*sale guidelines*). Ces directives sont conformes aux directives approuvées par le Tribunal récemment dans d'autres dossiers similaires.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE ET PROJECTIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Résultats financiers pour la période de 21 jours terminée le 3 janvier 2026

28. La Débitrice nous a informés qu'elle a, depuis le dépôt de l'Avis, payé les salaires et déductions à la source ainsi que ses fournisseurs dans le cours normal des affaires, à l'exception des locataires. Ces derniers ont été réglés pour la période du 16 au 31 décembre 2025 afin de couvrir les baux et conclure le mois de décembre. Les paiements aux locataires ont repris leur cours normal dès janvier, les montants dus au 1<sup>er</sup> janvier ayant été acquittés.
29. Nous vous référons à l'**Annexe D**, qui reflète les résultats du flux de trésorerie de la Débitrice pour la période du 14 décembre 2025 au 3 janvier 2026. La Débitrice a réussi à gérer adéquatement ses liquidités et a terminé les trois semaines avec un écart défavorable de seulement 2 % par rapport aux projections, soit une disponibilité bancaire défavorable de 28 K\$ comparativement aux projections.

Projections des flux de trésorerie pour la période de 9 semaines se terminant le 7 mars 2026

30. Les projections ont été préparées par la direction avec l'assistance de Richter pour présenter une estimation des recettes et débours pour la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026 (les « **Projections pour la période d'extension** »). Les projections pour la période d'extension sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Boutique le Pentagone Inc. État projeté des flux de trésorerie Pour la période se terminant le: <i>En milliers de \$ CA</i>	Total 07-Mar-26 63 jours
<b>Ventes</b>	<b>2,161</b>
Fournisseurs	(654)
Fournisseurs opérationnels	(287)
Loyers	(515)
Salaires et charges sociales	(1,044)
Paiements de taxes de vente	(178)
Frais payés d'avance	(101)
<b>Débours opérationnels</b>	<b>(2,779)</b>
CAPEX	(6)
Intérêts	(29)
Frais de restructuration	(190)
Contingence	(100)
<b>Autres recettes et débours</b>	<b>(324)</b>
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	(942)
Encaisse (découvert) de début	(1,365)
<b>Encaisse (découvert) de fin - Max 2.5 M\$</b>	<b>(2,308)</b>
<b>Disponibilité</b>	<b>192</b>

31. La Société prévoit demeurer à jour et bénéficie du soutien continu de BMO, puisqu'elle utilisera davantage sa marge de crédit. De plus, les Projections pour la période d'extension sont alignées sur celles figurant dans la convention de tolérance avec le créancier garanti.
32. Il est à noter que les Projections pour la période d'extension ne reflètent aucun déboursé à la société mère.
33. Pour plus d'informations en lien avec les Projections pour la période d'extension, incluant les hypothèses de la direction et le rapport du Syndic sur le caractère raisonnable des hypothèses, le lecteur est invité à se référer aux Formulaires 29 et 30 présentés à l'**Annexe E**.

## REQUÊTE ET RECOMMANDATION

34. Tel que noté dans l'Introduction, la Débitrice dépose une requête en prolongation de délai jusqu'au 2 mars 2026 pour lui permettre de continuer ses mesures de restructuration pour éventuellement déposer une proposition à ses créanciers.
35. BMO, le seul créancier garanti, a été avisé de l'extension et accorde son support à la demande de prorogation de la Débitrice.
36. Le Syndic considère que la demande de prorogation de délai de la Débitrice est valable. Le Syndic est d'avis qu'il est avantageux pour l'ensemble des créanciers de la Débitrice qu'une prorogation de délai de quarante-cinq (45) jours, jusqu'au 2 mars 2026, soit accordée à cette dernière.

37. Le Syndic conclut que la requête visant à obtenir des directives à la liquidation de l'inventaire est justifiée et qu'elle favorisera la réalisation du processus de restructuration, dans l'intérêt des créanciers et de la Société.
38. Le Syndic supporte la requête de prorogation et de demande de directives de liquidation.

Fait à Montréal, province de Québec, le 12 janvier 2026.

**Richter Inc.**  
**Syndic autorisé en insolvabilité (SAI)**  
**agissant *in re* la proposition de**  
**Boutique le Pentagone Inc.**



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI

## **ANNEXE A**



Industrie Canada

Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

District de : Québec

N° division : 01 - Montreal

N° cour : 41-3311669

N° dossier : 41-3311669

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

**Boutique le Pentagone Inc.**

Personne insolvable

**RICHTER INC.**

Syndic autorisé en insolvabilité

---

Date de l'avis d'intention :

16 décembre 2025

---

**CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION**  
**paragraphe 50.4 (1)**

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4 (1) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;

Conformément au paragraphe 69. (1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 17 décembre 2025, 10:01

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902

**Canada**

## **ANNEXE B**

17 décembre 2025

Objet : Information importante concernant Boutique Le Pentagone Inc.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer de façon proactive d'une démarche importante entreprise par Boutique Le Pentagone Inc.

Le 16 décembre 2025, l'entreprise a déposé un avis d'intention en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Cette démarche vise à permettre à Pentagone de se donner le temps et le cadre nécessaires pour optimiser certaines opérations et structurer un plan de restructuration responsable, dans un objectif clair de pérennité et de continuité des activités.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une faillite. Les opérations de l'entreprise se poursuivent dans le cours normal des affaires. Les magasins demeurent ouverts et les activités commerciales sont maintenues.

Ce processus implique nos partenaires financiers, nos bailleurs ainsi que de nombreux collaborateurs. Nous abordons cette étape dans un esprit de collaboration et de transparence, avec la volonté de préserver nos relations d'affaires et de travailler de façon constructive à la suite des choses.

Pentagone est une entreprise fièrement québécoise, présente dans le paysage commercial régional depuis plus de 50 ans. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus large visant à adapter l'entreprise à la réalité actuelle du commerce de détail et à créer les conditions nécessaires pour assurer l'avenir de la marque de façon durable et responsable.

Un syndic a été nommé conformément au cadre légal. Les informations de nature plus technique ou juridique, incluant les modalités applicables aux créanciers, sont disponibles dans la documentation préparée à cet effet que vous recevrez directement si vous êtes concernés.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et de votre confiance. Nous demeurons disponibles pour échanger au besoin, par les canaux habituels, et nous nous engageons à vous tenir informés de l'évolution de la situation. Pour toute question de nature strictement juridique ou procédurale, nous vous invitons à communiquer directement avec le syndic.

Cordialement,



Éric Chatila  
Président  
Boutique Le Pentagone Inc.

# RICHTER

C A N A D A  
Province de Québec  
District de : QC

No division : 01-Montréal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

C O U R S U P É R I E U R E  
(Chambre commerciale)  
*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

## Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition (Paragraphe 50.4(6))

### Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Boutique le Pentagone Inc. de la ville de Montréal dans la province de Québec

Avis est par la présente donné que, le 16 décembre 2025, la débitrice susmentionnée a déposé un Avis de l'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, dont copie est ci-jointe.

Avis est de plus donné qu'en conformité avec l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, toute procédure engagée contre la débitrice est suspendue. En conséquence, aucun créancier n'a de recours contre la débitrice ou contre ses biens, ni ne peut intenter ou continuer une action, exécution ou autre procédure pour le recouvrement de sa réclamation.

Une liste des créanciers ayant des réclamations de 250 \$ ou plus et le montant de ces réclamations, reflétées aux livres ou connues de la débitrice, est annexée aux présentes. Cette liste ne constitue pas l'acceptation d'une réclamation ou de réclamations.

Lors du dépôt de la proposition envisagée, un **autre** avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

- a) une copie de la proposition;
- b) les date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés :
  - preuve de réclamation;
  - procuration;
  - formulaire de votation sur la proposition.

Si la débitrice n'est pas en mesure de déposer une proposition dans les délais prescrits, la faillite sera déclarée automatiquement, et le syndic convoquera immédiatement une assemblée des créanciers.

Fait à Montréal, province de Québec, le 18 décembre 2025.

Richter Inc.  
Syndic autorisé en insolvabilité  
Syndic agissant *in re* la proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.

T. 514.908.3796 / 1.866.585.9751  
F. 514.934.8603  
[reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca)

Richter Inc.  
1981 McGill College  
Montréal (QC) H3A 0G6      Montréal, Toronto

(English – Over)

# RICHTER

C A N A D A  
Province of Québec  
District of: QC

S U P E R I O R C O U R T  
(Commercial Division)  
*Bankruptcy and Insolvency Act*

Division No.: 01-Montréal  
Court No.: 500-11-066597-259  
Estate No.: 41-3311669

## Notice to Creditors of Intention to Make a Proposal (Subsection 50.4(6))

### In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal Boutique le Pentagone Inc. of the City of Montréal in the Province of Québec

Notice is hereby given that, on December 16, 2025, the above-mentioned Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*, as per a copy attached hereto.

Notice is further given that in accordance with Section 69 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, all proceedings against the Debtor are hereby stayed. Accordingly, no creditor has any remedy against the Debtor or its assets, nor shall it commence or continue any action, execution, or other proceedings for the recovery of a claim.

A list of the creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims as known or shown by the Debtor's books is annexed hereto. The enclosure thereof does not constitute the acceptance of any claim or claims.

Upon the filing of the contemplated Proposal, a **further** notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) A copy of the Proposal;
- b) The date, time and place of a Meeting of Creditors to be held to consider the Proposal;
- c) A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor;
- d) The following prescribed forms, to be completed:
  - Proof of Claim;
  - Proxy;
  - Voting Letter on the Proposal.

Should the Debtor fail to file a Proposal within the prescribed delays, an automatic bankruptcy will ensue and the Trustee will forthwith convene a meeting of creditors.

Dated at Montréal, Province of Québec, December 18, 2025.

Richter Inc.  
Licensed Insolvency Trustee  
Trustee acting *in re* the proposal of  
Boutique le Pentagone Inc.

T. 514.908.3796 / 1-866.585.9751  
F. 514.934.8603  
[claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca)

Richter Inc.  
1981 McGill College  
Montréal, QC H3A 0G6      Montréal, Toronto

(*français - recto*)

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

1. Je, Boutique le Pentagone Inc., personne insolvable signifie mon intention de faire une proposition à mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
2. Richter Inc. de 1981 Avenue McGill College, 11e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 16 décembre 2025, à Montréal en la province de Québec.



\_\_\_\_\_  
Boutique le Pentagone Inc.  
Personne Insolvable

À remplir par le séquestre officiel:

---

Date du dépôt

---

Séquestre officiel

District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No.  
Estate No. 41-3311669

- FORM 33 -

Notice of Intention To Make a Proposal  
(Subsection 50.4(1) of the Act)

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal  
Boutique le Pentagone Inc.  
of the City of Montréal  
in the Province of Québec

Take notice that:

1. I, Boutique le Pentagone Inc., an insolvent person, state, pursuant to subsection 50.4(1) of the Act, that I intend to make a proposal to my creditors.
2. Richter Inc. of 1981 Avenue McGill College, 11e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, a licensed trustee, has consented to act as trustee under the proposal. A copy of the consent is attached.
3. A list of the names of the known creditors with claims of \$250 or more and the amounts of their claims is also attached.
4. Pursuant to section 69 of the Act, all proceedings against me are stayed as of the date of filing of this notice with the official receiver in my locality.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 16th day of December 2025.

(Signed)

---

Boutique le Pentagone Inc.  
Insolvent Person

To be completed by Official Receiver:

---

Filing Date

---

Official Receiver

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
152810 CANADA INC.	210-690 BOUL. LAURE SEPT-ILES QC G4R4N8		5,297.50
3476847 CANADA INC.	6395 CH. DE LA CÔTE DE LIESSE MONTRÉAL QC H4T 1E5		3,693.03
514 SUPPLY CO.	3205 BEDFORD MONTRÉAL QC H3S 1G3		13,669.38
9137-0098 QUÉBEC INC.	218-278, ROUTE 138 ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES QC G3A 2C5		6,584.09
9275-7244 QUÉBEC INC.	350-2000, BOUL. LEBOURGNEUF QUÉBEC QC G2K 0B8		33,068.22
9295-1078 QUÉBEC INC.	800-511 PLACE D'ARMES MONTREAL QC H2W2Y7		11,835.37
9295-1094 QUÉBEC INC.	800-511 PLACE D'ARMES MONTREAL QC H2W2Y7		12,206.54
9321609 CANADA INC	2025, BOUL GOUIN E MONTRÉAL QC H2B 1W7		231,357.91
9426-5097 QUÉBEC INC.	440-800 PLACE VICTORIA, C.P.284 MONTRÉAL QC H4Z 1E8		9,164.16
9460-7942 QUÉBEC INC.	107-1500 DES ÉRABLES DOLBEAU-MISTASSINI QC G8L 2W7		6,125.32
9538-2677 QUÉBEC INC.	800-511 PLACE D'ARMES MONTREAL QC H2W 2Y7		12,996.27
AGC SERRURIER 2010 INC.	1255, RUE SHERBROOKE MAGOG QC J1X 2T2		491.52
AGENCE DU REVENU DU CANADA	SHAWINIGAN-SUD NATIONAL VER. AND COLL. CTRE 4695 SHAWINIGAN-SUD BLVD SHAWINIGAN QC G9P 5H9	TPS	8,370.56
ALEANZA RECRITEMENT DURABLE	500-325 RUE DE L'ESPINAY QUÉBEC QC G1L 2J2		5,978.70



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
ALSCO CORP.	1150 RUE DES ARDENNES QUÉBEC QC G1N 4J3		493.88
AMAZON.CA	C/O TH1120C PO BOX 4283 POSTAL STATION A TORONTO ON M5W5W6		5,611.30
ANDRE MORIN INC	1375, RUE FRANK-CAREL, LOC 29 QUÉBEC QC G1N2E7		3,669.55
ARSENAL MEDIA INC.	654, 6E RUE EST DÉGELIS QC G5T 1Y1		18,699.55
AUTOPRO JL PNEUS ET MECANIQUE INC	614 DES ÉRABLES ST-ÉLZEAR QC G0S2J2		923.75
BANQUE DE MONTREAL NADIA D'ONOFRIO	105, RUE ST-JACQUES 5e ETAGE MONTREAL QC H2Y 1L6		2,071,957.30
BASIC ELEMENTS	6795 KORCZAK # 806, CSL QUÉBEC QC H4W2W7		25,907.90
BEAUWARD IMMOBILIER INC.	6010-430, RUE ARTHUR-SAUVÉ SAINT-EUSTACHE QC J7R 6V7		5,588.05
BEST SELLER (4264134 CANADA INC.)	225 A DE LIEGE OUEST MONTREAL QC H2P 1H4		413,428.55
BRASSARD BURO INC	2747, RUE WATT QUÉBEC QC G1P3X3		378.89
BTB MEGA CENTRE RIVE-SUD INC.	315-825, BOUL. LEBOURGNEUF QUÉBEC QC G2J 0B9		9,444.63
CANAC	5355 BOUL DES GRADINS QUÉBEC QC G2J 1C8		1,906.49
CANADIAN AUSTIN GROUP HOLDINGS ULC	3841, RUE BLAIN QUÉBEC QC G2B 3Z6		2,096.50
CARREFOUR CENTRE LES RIVIÈRES INC.	4225, BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIÈRES QC G8Y 1W2		8,099.31



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
CARREFOUR RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	419 BOULEVARD JESSOP RIMOUSKI QC G5L 7Y5		12,502.30
CENTRE COMMERCIAL MANICOUAGAN	600 BOUL. LAFLECHE BAIE-COMEAU QC G5C 2X8		3,769.21
CENTRE DE L'ESTRIE INC.	100-3050, BOUL. DE PORTLAND SHERBROOKE QC J1L 1K1		6,371.89
CHOUETTE-MÉNAGE MS INC.	1236 RUE ESKERS QUÉBEC QC G3K2J2		2,293.94
CINTAS CANADA LIMITÉE	P.O. BOX 4372 STN A TORONTO ON M5W 0J2		439.49
CJMC FM100.3 RADIO DU GOLFE	170, BOULEVARD STE-ANNE EST STE-ANNE-DES-MONTS QC G4V 1N1		1,379.70
COMPAGNIE KIMWOOD LAC ST-JEAN	39-2, MONTÉE SANDY BEACH GASPÉ QC G4X 2A9		4,183.41
COMPLEXE COMMERCIAL CHARLESBOURG INC.	8500 BOULEVARD HENRI-BOURASSA QUÉBEC QC G1G 5X1		9,976.67
COMPLEXE COMMERCIAL RIMOUSKI INC.	419 BOULEVARD JESSOP RIMOUSKI QC G5L 7Y5		17,431.61
COMPLEXE FRONTENAC INC.	805 BOULEVARD FRONTENAC E. THETFORD MINES QC G6G 6L5		18,492.69
COMPLEXE ST-GEORGES INC.	8585, BOUL. LACROIX SAINT-GEORGES QC G5Y 5L6		93,169.66
COOL AIR SERVICE INC.	319, CHEMIN DU ROY ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES QC G3N0K6		1,060.07
COOPÉRATIVE RADIO RESTIGOUCHE LTÉE	C.P. 2561 1991, AVENUE DES PIONNIERS BALMORAL NB E8E 2W7		656.00
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOULON	700-4060, RUE STE-CATHERINE OUEST MONTRÉAL QC H3Z 2Z3		6,852.11



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
CPS SERIGRAPHIE INC.	C-1510 RUE SEMPLE QUEBEC QC G1N 4B4		27,822.91
CUSTOM LEATHER CANADA LIMITED	460, BINGEMANS CENTRE DRIVE KITCHENER ON N2B 3X9		14,404.97
ECO7 DISTRIBUTION INC.	555 CHABANEL OUEST #704 MONTRÉAL QC H2N 2H7		61,645.97
EMBALLAGES LP AUBUT INC.	PARC ST-MALO 1135, RUE TAILLON QUÉBEC QC G1N 4G7		1,382.97
EMPLOYÉS	5203, RUE FAIRWAY MONTREAL QC H8T 3K8		274,633.14
EXPRESS C.T.M.A LTÉE	435 CHEMIN AVILA-ARSENEAU CAP-AUX-MEULES QC G4T1J3		1,469.16
FI CAP-ROUGE S.E.C.	350-2000 BLVD LEBOURGNEUF QUÉBEC QC G2K 0B8		4,267.90
FOLIO MONTRÉAL	295, RUE DE LA COMMUNE OUEST MONTRÉAL QC H2Y 2E1		22,096.92
FOND DE PLACEMENT COMINAR	198-3333, RUE DU CARREFOUR QUÉBEC QC G1C 5R9		12,166.47
FREEMARK APPAREL BRANDS	5640, PARÉ MONTRÉAL QC H4P 2M1		78,777.67
G.M.S. EXTINCTEUR CHIMIQUE INC.	16, DE LA SEINE CANDIAC QC J5R6Y1		1,117.77
GARAGE MARCOTTE & FILS	4669, FOSSAMBault STE-CATHERINE-DE-LA-J-C QC G3N1T1		1,154.78
GEMMAR SYSTEMS INTERNATIONAL INC.	75, QUEEN, BUREAU 6100 MONTRÉAL QC H3C 2N6		12,315.29
GERMAIN PELLETIER LTEE	1866, RUE NOTRE-DAME, BUR.244 L'ANCIENNE-LORETTE QC G2E 3C8		9,889.87



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
GESTESS	101-17675, RUE CHARLES MIRABEL QC J7J 1L8		6,956.29
GESTION PELICANE	301, RUE EDWARD-ASSH STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER QC G3N 1A3		1,761,517.54
GRAPHICA IMPRESSION INC.	150-1670 RUE SEMPLE QUÉBEC QC G1N 4B8		1,665.19
GUESS CANADA CORP. #B9122	8275, 19TH AVENUE MONTRÉAL QC H1Z 4K2		114,660.43
HYDRO-SHERBROOKE	1800- RUE ROY SHERBROOKE QC J1K1B6		418.90
IMMEUBLES ST-ÉDOUARD INC.	40 RUE DES GRANDS-LACS SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES QC G3A 2E6		13,319.99
INVESTISSEMENT MORGUARD LTD	401, BOUL. LABELLE ROSEMÈRE QC J7A 3T2		63,878.65
KIMWOOD CARREFOUR ALMA	1324 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI QC G7H 4B8		6,506.39
KIMWOOD CARREFOUR JEANNOIS	1221, BOUL. MARCOTTE ROBERVAL QC G8H 3B8		10,656.03
KIMWOOD LAC ST-JEAN 2023 ULC	500-109, AVENUE DU DOCTEUR G. DAIGNEAULT CHANDLER QC G0C 1K0		9,005.49
KIMWOOD LAC ST-JEAN GAL.JONQ.	1221, BOUL. MARCOTTE ROBERVAL QC G8H 3B8		8,857.56
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS	2000 LABOURGNEUF, BUR 350 QUÉBEC QC G2K0B8		451.82
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	905, RUE PHILIPPE PARADIS QUÉBEC QC G1N 4E3		1,313.01
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE JMN INC.	19 RUE DURETTE MATANE QC G4W 0J5		734.77



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
LES IMMEUBLES PLAISANCE INC.	1011 CHEMIN DE LA VERNIÈRE, SUITE 100 ETANG-DU-NORD QC G4T 3C8		21,072.21
LES MAUVAIS GARÇONS INC.	400-325. 5E RUE QUÉBEC QC G1L 2R8		13,762.52
LES MODES THT (V&X)	803-333 CHABANEL W MONTREAL QC H2N 2E7		108,612.45
LOGIPAC	120-2100 RUE KING OUEST SHERBROOKE QC J1J 2E8		4,427.95
LOIS CANADA	9500 MEILLEUR, SUITE 200 MONTRÉAL QC H2N2B7		310,609.34
LUMISOLUTION INC.	162, AVE DU SACRÉ-COEUR QUÉBEC QC G1N 2W2		1,551.61
MAJCOAPPAREL	100-1200 JULES POITRAS VILLE ST-LAURENT QC H4N 1X7		82,179.38
MALLETT SENCRL	200-3075 CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS QUÉBEC QC G1W 5C4		5,956.18
MANITOULIN TRANSPORT INC.	PO BOX 390 GORE BAY ON P0P1H0		539.60
MICROCOM "M" INC	3710 BOUL. WILFRID-HAMEL QUEBEC QC G1P 2J2		1,733.01
MINT. PERFORMANCE NUMÉRIQUE	100-50, RUE SAINT-CHARLES O LONGUEUIL QC J4H 1C6		14,613.33
MODEXTIL INC.	5525 RUE PARE MONTREAL QC H4P 1P7		65,190.89
MONTEZ VICTORIAVILLE REALTY	1111, BOUL. JUTRAS EST VICTORIAVILLE QC G6S 1C1		273.65
NATIONEX	5155, JOHN MOLSON QUÉBEC QC G1X 3X4		40,975.02



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
NORTON ROSE CANADA LLP	1500-2828, BOUL. LAURIER QUÉBEC QC G1V 0B9		1,811.03
NRJ CONSTRUCTION 2000 INC.	3914, RTE FOSSAMBAULT STE-CATHERINE-DE-LA-J-CARTIER QC G3N 1R8		285,660.86
OXYGEN COLLECTIONS	495 PORT ROYAL OUEST MONTRÉAL QC H3L 2C2		64,179.05
PARAFFIN STORE LIMITED	4-5810 AMBLER DRIVE MISSISSAUGA ON L4W 4J5		116,432.72
PEDROSPORT	4455, RUE D'IBERVILLE MONTRÉAL QC H2H 2L7		7,076.40
PLACE DU COMMERCE STE-CATHERINE	203-11, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE BAIE ST-PAUL QC G3Z1M1		3,152.84
PLAZA 2024	500, SACRÉ-COEUR OUEST ALMA QC G8B 1M1		10,442.48
PLAZA DE LA MAURICIE	3103, BOULEVARD ROYAL SHAWINIGAN QC G9N 7C1		5,244.67
PRIMARIS MANAGEMENT INC.	ITF PLACE DU ROYAUME 1401, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI QC G7H 5N6		25,370.23
PROMENADES DRUMMONDVILLE	755 BOUL RENÉ-LÉVESQUE DRUMMONDVILLE QC J2C 6Y7		3,461.55
RAANGE INTERACTIVE INC.	400-6500, TRANS-CANADIAN HWY POINTE CLAIRE QC H9R 0A5		20,102.46
RALLYE IMPORTATIONS INC.	1000-433 CHABANEL OUEST MONTREAL QC H2N 2J8		278,326.99
RD INTERNATIONAL	101 MARCEL LAURIN SUITE 200 VILLE-ST-LAURENT QC H4N 2M3		102,964.74

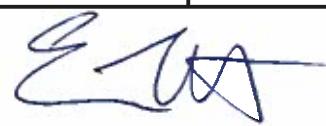


District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
REVENU QUEBEC	C.P.4200, SUCCURSALE PLACE-DESJARDINS 3, COMPLEXE DESJARDINS, SECTEUR MT2103 MONTREAL QC H5B 0B9	TVQ	42,680.72
ROAD RUNNER APPAREL INC.	2005 23RD AVENUE LACHINE MONTREAL QC H8T 1X1		14,417.71
RUNNERS	504-333, RUE CHABANEL OUEST MONTREAL QC H2N 2E7		38,858.67
SERVICES DE CAFÉ VAN HOUTTE INC	3000 RUE WATT, LOCAL 6 QUÉBEC QC G1X 3Y8		768.00
SILVER WESTERN GLOVE	555 LOGAN AVE. WINNIPEG MB R3A 0S4		21,651.63
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALERIES CHAGNON	1200 BOUL ALPHONSE-DESJARDINS. LÉVIS QC G6V 6Y8		3,214.34
SOLUGAZ	2850-100 BOUL. WILFRID-HAMEL QUÉBEC QC G1P 2J1		4,261.42
SUGARLOAF MALL INC.	C/O 20 VIC MANAGEMENT INC. 800-511 PLACE D'ARMES MONTREAL QC H2W2Y7		6,508.17
TRANSPORT GUILBAULT INC	8000, RUE ARMAND-VIAU, SUITE 300 QUÉBEC QC G2C 2E2		4,669.41
TRI-PLEX	440-9600, RUE MEILLEURE MONTRÉAL QC H2N 2E3		14,900.76
WARWICK INTERNATIONAL INC.	14 RUE DE L'HOTEL DE VILLE WARWICK QC J0A 1M0		189,663.37
X-COMPANY INC.	120 - 666, BOUL SAINT-MARTIN WEST LAVAL QC H7M 5G4		103,410.82
XEROX CANADA LTÉE	C/O T45933 PO BOX 4578 STN A TORONTO ON M5W 0L8		337.36



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

Total			7,671,776.36
-------	--	--	--------------



Boutique le Pentagone Inc.  
Personne Insolvable

- Consentement -

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de Boutique le Pentagone Inc..

Daté le 16 décembre 2025, à Montréal en la province de Québec.

Richter Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Olivier Benchaya, CPA, CIRP, LIT - Syndic autorisé en insolvabilité  
1981 Avenue McGill College, 11e étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

- Proposal Consent -

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal  
Boutique le Pentagone Inc.  
of the City of Montréal  
in the Province of Québec

To whom it may concern,

This is to advise that we hereby consent to act as trustee under the Bankruptcy and Insolvency Act for the proposal of Boutique le Pentagone Inc..

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 16th day of December 2025.

Richter Inc. - Licensed Insolvency Trustee  
Per:

(Signed)

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, LIT - Licensed Insolvency Trustee  
1981 Avenue McGill College, 11e étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Phone: (514) 934-3400 Fax: (514) 934-8603



Industrie Canada

Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

District de : Québec

N° division : 01 - Montreal

N° cour : 41-3311669

N° dossier : 41-3311669

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

**Boutique le Pentagone Inc.**

Personne insolvable

**RICHTER INC.**

Syndic autorisé en insolvabilité

---

Date de l'avis d'intention :

16 décembre 2025

---

**CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION**  
**paragraphe 50.4 (1)**

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4 (1) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;

Conformément au paragraphe 69. (1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 17 décembre 2025, 10:01

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902

**Canada**



Industry Canada  
Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

Industrie Canada  
Bureau du surintendant  
des faillites Canada

District of: Québec  
Division No.: 01 - Montreal  
Court No.: 41-3311669  
Estate No.: 41-3311669

In the Matter of the Notice of Intention to make a proposal of:

**Boutique le Pentagone Inc.**

Insolvent Person

**RICHTER INC.**

Licensed Insolvency Trustee

---

Date of the Notice of Intention: December 16, 2025

---

**CERTIFICATE OF FILING OF A NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL**  
**Subsection 50.4 (1)**

I, the undersigned, Official Receiver in and for this bankruptcy district, do hereby certify that the aforementioned insolvent person filed a Notice of Intention to Make a Proposal under subsection 50.4 (1) of the Bankruptcy and Insolvency Act;

Pursuant to subsection 69. (1) of the Act, all proceedings against the aforementioned insolvent person are stayed as of the date of filing of the Notice of Intention.

Date: December 17, 2025, 10:01

E-File/Dépôt Electronique

Official Receiver

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902

**Canada**

## **ANNEXE C**

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 29**  
**Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de Boutique le Pentagone Inc., en date du 17 décembre 2025, qui porte sur la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis la direction et les employés de la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 18 décembre 2025, à Montréal, province de Québec.

Richter Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI  
1981 avenue McGill College, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone : 514.934.3400 Télécopieur : 514.934.8603

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 29 – Annexe**  
**Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

**Pertinence :**

Boutique le Pentagone Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Boutique le Pentagone Inc. pour la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

**Notes de projection :**

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

**Conjecturales :**

(a) Recettes projetées

- Les encaissements comprennent les recettes projetées provenant des magasins, de la plateforme de commerce électronique et des ventes de liquidation, incluant les taxes de vente applicables. Les encaissements provenant des magasins et du commerce électronique sont estimés en fonction des ventes historiques et des tendances de recouvrement. Les encaissements de la liquidation des inventaires sont estimés d'après les résultats de liquidation antérieurs.

(b) Débours projetés

- Les décaissements liés aux fournisseurs et aux fournisseurs d'opérations sont basés sur les données historiques ajustées pour refléter le niveau actuel d'activité. Les décaissements reflètent des termes de paiement conservateurs puisque la direction de la compagnie s'attend à ce que les fournisseurs limitent le crédit accordé à la compagnie;
- Les salaires et charges sociales reflètent les niveaux actuels d'effectifs;
- Les loyers sont basés sur les ententes de location conclues avec les bailleurs, ajustés pour refléter le plan de restructuration de la direction;
- Les frais payés d'avance incluent les paiements pour une couverture d'assurance ainsi que des taxes et licences;
- Les dépôts représentent les prépaiements des services postérieurs au dépôt de l'avis d'intention afin d'assurer la continuité des services;

- Les frais de restructuration reflètent le meilleur estimé de la direction concernant les honoraires professionnels du syndic et des avocats pour mettre en place le plan de restructuration;
- Les décaissements incluent les taxes de vente, le cas échéant;
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, est prévu dans les hypothèses de déboursés; et
- Les décaissements ne prévoient pas le paiement des arriérés aux créanciers non garantis.

Daté le 18 décembre 2025, à Montréal, province de Québec.

Richter Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI  
1981 avenue McGill College, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone : 514.934.3400 Télécopieur : 514.934.8603

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 30**  
**Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état**  
**de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)**

**Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de**  
**Boutique le Pentagone Inc.**  
**de la ville de Montréal**  
**dans la province de Québec**

La direction de Boutique le Pentagone Inc. a émis les hypothèses et établi en date du 17 décembre 2025, l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 18 décembre 2025, à Montréal, province de Québec.



Boutique le Pentagone Inc.  
Débitrice

ERIC CHATILA Président  
Nom et fonction du signataire autorisé

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 30 – ANNEXE**  
**Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état**  
**de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c de la Loi)**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

**Pertinence :**

Boutique le Pentagone Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Boutique le Pentagone Inc. pour la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

**Notes de projection :**

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

**Conjecturales :**

**(a) Recettes projetées**

- Les encaissements comprennent les recettes projetées provenant des magasins, de la plateforme de commerce électronique et des ventes de liquidation, incluant les taxes de vente applicables. Les encaissements provenant des magasins et du commerce électronique sont estimés en fonction des ventes historiques et des tendances de recouvrement. Les encaissements de la liquidation des inventaires sont estimés d'après les résultats de liquidation antérieurs.

**(b) Débours projetés**

- Les décaissements liés aux fournisseurs et aux fournisseurs d'opérations sont basés sur les données historiques ajustées pour refléter le niveau actuel d'activité. Les décaissements reflètent des termes de paiement conservateurs puisque la direction de la compagnie s'attend à ce que les fournisseurs limitent le crédit accordé à la compagnie;
- Les salaires et charges sociales reflètent les niveaux actuels d'effectifs;
- Les loyers sont basés sur les ententes de location conclues avec les bailleurs, ajustés pour refléter le plan de restructuration de la direction;
- Les frais payés d'avance incluent les paiements pour une couverture d'assurance ainsi que des taxes et licences;
- Les dépôts représentent les prépaiements des services postérieurs au dépôt de l'avis d'intention afin d'assurer la continuité des services;

- Les frais de restructuration reflètent le meilleur estimé de la direction concernant les honoraires professionnels du syndic et des avocats pour mettre en place le plan de restructuration;
- Les décaissements incluent les taxes de vente, le cas échéant;
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, est prévu dans les hypothèses de déboursés; et
- Les décaissements ne prévoient pas le paiement des arriérés aux créanciers non garantis.

Daté le 18 décembre 2025, à Montréal, province de Québec.



Boutique le Pentagone Inc.  
Débitrice

ERIC CHATILA, Président

Nom et fonction du signataire autorisé

	Semaine se terminant le					Total 35 jours
	20-Dec-25 7 jours	27-Dec-25 7 jours	03-Jan-26 7 jours	10-Jan-26 7 jours	17-Jan-26 7 jours	
<b>Boutique le Pentagone Inc.</b>						
<b>État projeté des flux de trésorerie</b>						
Pour la période du 14 décembre 2025 au 17 janvier 2026						
<i>En milliers de \$ CA</i>						
Vertes	700	626	241	186	213	1,966
<b>Total des recettes</b>	<b>700</b>	<b>626</b>	<b>241</b>	<b>186</b>	<b>213</b>	<b>1,966</b>
Fournisseurs	-	-	(56)	(56)	(56)	(167)
Fournisseurs opérationnels	(38)	(38)	(30)	(30)	(30)	(166)
Loyers	(207)	-	(328)	-	-	(534)
Salaires et charges sociales	(274)	-	(274)	-	(199)	(747)
Frais payés d'avance	-	(37)	-	-	-	(37)
Dépôts	-	(100)	-	-	-	(100)
<b>Débours opérationnels</b>	<b>(618)</b>	<b>(176)</b>	<b>(688)</b>	<b>(86)</b>	<b>(285)</b>	<b>(1,763)</b>
Intérêts	-	(12)	-	-	-	(12)
Frais de restructuration	(50)	(50)	(20)	-	(20)	(140)
Contingence	-	-	(10)	(10)	(10)	(30)
<b>Autres recettes et débours</b>	<b>(50)</b>	<b>(62)</b>	<b>(30)</b>	<b>(10)</b>	<b>(30)</b>	<b>(182)</b>
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	132	388	(477)	90	(102)	31
Encaisse (découvert) de début	(1,381)	(1,249)	(860)	(1,337)	(1,247)	(1,381)
<b>Encaisse (découvert) de fin - Max 2.5M\$</b>	<b>(1,249)</b>	<b>(960)</b>	<b>(1,337)</b>	<b>(1,247)</b>	<b>(1,350)</b>	<b>(1,360)</b>
<b>Disponibilité</b>	<b>1,251</b>	<b>1,640</b>	<b>1,163</b>	<b>1,253</b>	<b>1,150</b>	<b>1,160</b>



Boutique le Pentagone Inc., Débitrice  
Par: Eric Chatila



Richter Inc., Syndic  
Par: Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI

## **ANNEXE D**

Boutique le Pentagone Inc. Surveillance du flux de trésorerie Jours dans la période En milliers de \$ CA	Période se terminant 03-Jan-26 21 jours		Variance Act. vs. Proj. 21 jours	
	Act.	Proj.	\$	%
<b>Ventes</b>	<b>1,063</b>	<b>1,567</b>	<b>(504)</b>	<b>(32%)</b>
Créditeurs - Fournisseurs	(5)	(56)	51	91%
Créditeurs - Autre	(114)	(106)	(9)	(8%)
Créditeurs - Loyer	(336)	(534)	199	37%
Salaires et charges salariales payés	(527)	(548)	21	4%
Paiements de FPA	-	(37)	37	100%
Dépôts	(20)	(100)	80	80%
<b>Débours opérationnels</b>	<b>(1,002)</b>	<b>(1,381)</b>	<b>379</b>	<b>27%</b>
Intérêts	-	(12)	12	100%
Frais de restructuration	(46)	(120)	74	61%
Contingence	-	(10)	10	100%
<b>Autres recettes et débours</b>	<b>(46)</b>	<b>(142)</b>	<b>96</b>	<b>68%</b>
<b>Variation de l'encaisse</b>	<b>15</b>	<b>44</b>	<b>(28)</b>	<b>(65%)</b>
Encaisse (découvert) de début	(1,381)	(1,381)	-	0%
<b>Encaisse (découvert Max: \$2.5M) de fin</b>	<b>(1,365)</b>	<b>(1,337)</b>	<b>(28)</b>	<b>(2%)</b>
<b>Disponibilité</b>	<b>1,135</b>	<b>1,163</b>	<b>(28)</b>	<b>(2%)</b>

## **ANNEXE E**

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 29**  
**Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de Boutique le Pentagone Inc., en date du 12 janvier 2026, qui porte sur la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis la direction et les employés de la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 12 janvier 2026, à Montréal, province de Québec.

Richter Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI  
1981 avenue McGill College, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone : 514.934.3400 Télécopieur : 514.934.8603

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

**FORMULAIRE 29 – Annexe**  
**Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse**  
**(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

**Pertinence :**

Boutique le Pentagone Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Boutique le Pentagone Inc. pour la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

**Notes de projection :**

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

**Conjecturales :**

(a) Recettes projetées

- Les encaissements comprennent les recettes projetées provenant des magasins, de la plateforme de commerce électronique et des ventes de liquidation, incluant les taxes de vente applicables. Les encaissements provenant des magasins et du commerce électronique sont estimés en fonction des ventes historiques et des tendances de recouvrement. Les encaissements de la liquidation des inventaires sont estimés d'après les résultats de liquidation antérieurs.

(b) Débours projetés

- Les décaissements liés aux fournisseurs et aux fournisseurs d'opérations sont basés sur les données historiques ajustées pour refléter le niveau actuel d'activité. Les décaissements reflètent des termes de paiement conservateurs puisque la direction de la compagnie s'attend à ce que les fournisseurs limitent le crédit accordé à la compagnie;
- Les salaires et charges sociales reflètent les niveaux actuels d'effectifs;
- Les loyers sont basés sur les ententes de location conclues avec les bailleurs, ajustés pour refléter le plan de restructuration de la direction;
- Les frais payés d'avance incluent les paiements pour une couverture d'assurance ainsi que des taxes et licences;
- Les dépôts représentent les prépaiements des services postérieurs au dépôt de l'avis d'intention afin d'assurer la continuité des services;

- Les frais de restructuration reflètent le meilleur estimé de la direction concernant les honoraires professionnels du syndic et des avocats pour mettre en place le plan de restructuration;
- Les décaissements incluent les taxes de vente, le cas échéant;
- Les paiements des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source et taxes de vente, sont prévus dans les hypothèses de déboursés; et
- Les décaissements ne prévoient pas le paiement des arriérés aux créanciers non garantis.

Daté le 12 janvier 2026, à Montréal, province de Québec.

Richter Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI  
1981 avenue McGill College, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone : 514.934.3400 Télécopieur : 514.934.8603

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

FORMULAIRE 30  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

La direction de Boutique le Pentagone Inc. a émis les hypothèses et établi en date du 12 janvier 2026, l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 12 janvier 2026, à Montréal, province de Québec.

Eric Chatila

[Eric Chatila \(12 janv. 2026 14:31:52 EST\)](#)

Boutique le Pentagone Inc.  
Débitrice

Eric Chatila

Nom et fonction du signataire autorisé

District de : Québec  
No division : 01-Montreal  
No cour : 500-11-066597-259  
No dossier : 41-3311669

FORMULAIRE 30 – ANNEXE  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de  
Boutique le Pentagone Inc.  
de la ville de Montréal  
dans la province de Québec

**Pertinence :**

Boutique le Pentagone Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 16 décembre 2025. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Boutique le Pentagone Inc. pour la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

**Notes de projection :**

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 4 janvier 2026 au 7 mars 2026, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

**Conjecturales :**

(a) Recettes projetées

- Les encaissements comprennent les recettes projetées provenant des magasins, de la plateforme de commerce électronique et des ventes de liquidation, incluant les taxes de vente applicables. Les encaissements provenant des magasins et du commerce électronique sont estimés en fonction des ventes historiques et des tendances de recouvrement. Les encaissements de la liquidation des inventaires sont estimés d'après les résultats de liquidation antérieurs.

(b) Débours projetés

- Les décaissements liés aux fournisseurs et aux fournisseurs d'opérations sont basés sur les données historiques ajustées pour refléter le niveau actuel d'activité. Les décaissements reflètent des termes de paiement conservateurs puisque la direction de la compagnie s'attend à ce que les fournisseurs limitent le crédit accordé à la compagnie;
- Les salaires et charges sociales reflètent les niveaux actuels d'effectifs;
- Les loyers sont basés sur les ententes de location conclues avec les bailleurs, ajustés pour refléter le plan de restructuration de la direction;
- Les frais payés d'avance incluent les paiements pour une couverture d'assurance ainsi que des taxes et licences;
- Les dépôts représentent les prépaiements des services postérieurs au dépôt de l'avis d'intention afin d'assurer la continuité des services;

- Les frais de restructuration reflètent le meilleur estimé de la direction concernant les honoraires professionnels du syndic et des avocats pour mettre en place le plan de restructuration;
- Les décaissements incluent les taxes de vente, le cas échéant;
- Les paiements des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source et taxes de vente, sont prévus dans les hypothèses de déboursés; et
- Les décaissements ne prévoient pas le paiement des arriérés aux créanciers non garantis.

Daté le 12 janvier 2026, à Montréal, province de Québec.

*Eric Chatila*

---

[Eric Chatila \(12 janv. 2026 14:31:52 EST\)](#)

Boutique le Pentagone Inc.  
Débitrice

Eric Chatila

---

Nom et fonction du signataire autorisé

	Semaine se terminant le										Total 63 jours
	10-Jan-26 7 jours	17-Jan-26 7 jours	24-Jan-26 7 jours	31-Jan-26 7 jours	07-Feb-26 7 jours	14-Feb-26 7 jours	21-Feb-26 7 jours	28-Feb-26 7 jours	07-Mar-26 7 jours		
Ventes	186	213	195	195	264	250	254	278	326	2,161	
Fournisseurs	(56)	(56)	(56)	(56)	(95)	(95)	(95)	(95)	(50)	(654)	
Fournisseurs opérationnels	(30)	(30)	(30)	(30)	(34)	(34)	(34)	(34)	(30)	(287)	
Loyers	-	-	-	-	(299)	-	-	-	(216)	(515)	
Salaires et charges sociales	-	(199)	-	(199)	-	(215)	-	(430)	-	(1,044)	
Paiements de taxes de ventes	-	-	-	(143)	-	-	-	(35)	-	(178)	
Frais payés d'avance	-	-	-	(42)	-	-	-	(59)	-	(101)	
Débours opérationnels	(86)	(285)	(86)	(470)	(428)	(344)	(129)	(654)	(296)	(2,779)	
CAPEX	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(6)	
Intérêts	-	-	-	(11)	-	-	-	(18)	-	(29)	
Frais de restructuration	-	(20)	(20)	(50)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(190)	
Contingence	(10)	(10)	(10)	(10)	(13)	(13)	(13)	(13)	(10)	(100)	
Autres recettes et débours	(10)	(30)	(30)	(71)	(34)	(34)	(34)	(51)	(31)	(324)	
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	90	(102)	79	(346)	(197)	(128)	92	(428)	(2)	(942)	
Encaisse (découvert) de début	(1,365)	(1,276)	(1,378)	(1,299)	(1,645)	(1,842)	(1,970)	(1,878)	(2,306)	(1,365)	
Encaisse (découvert) de fin - Max 2.5M\$	(1,276)	(1,378)	(1,299)	(1,645)	(1,842)	(1,970)	(1,878)	(2,306)	(2,308)	(2,308)	
Disponibilité	1,224	1,122	1,201	855	658	530	622	194	192	192	

*Eric Chatila*

Eric Chatila (12 janv. 2026 14:31:52 EST)

Boutique le Pentagone Inc., Débitrice  
Par: Eric Chatila

*Olivier Benchaya*

Richter Inc., Syndic  
Par: Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI